

COMMUNE DE PORTE-DE-SAVOIE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Du lundi 13 octobre 2025 à 8h00 au vendredi 14 novembre 2025 à 18h00

Par arrêté n°2025_349 en date du 26 août 2025, le Maire de PORTE-DE-SAVOIE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de PORTE-DE-SAVOIE. L'enquête se déroulera du lundi 13 octobre 2025 à 8h00 au vendredi 14 novembre 2025 à 18h00, soit 33 jours consécutifs. Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de PORTE-DE-SAVOIE, 77 place de la Mairie, Les Marches, 73800 PORTE-DE-SAVOIE.

Monsieur Gérard HOVELAQUE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

La personne responsable du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme est Monsieur le Maire de la commune de PORTE-DE-SAVOIE. Toute information relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme pourra être demandée à Monsieur le Maire de la commune de PORTE-DE-SAVOIE.

Consultation du dossier d'enquête publique

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier de projet de révision du PLU pourra être consulté :

- Sur support papier en mairie siège de Les Marches (77, place de la Mairie, Les Marches, 73800 PORTE-DE-SAVOIE), aux jours et horaires d'ouverture au public, soit : les lundis de 13h30 à 18h00, les mardis de 8h00 à 12h30, les mercredis de 8h00 à 12h00, les jeudis de 8h00 à 12h30, les vendredis de 8h00 à 12h30 ;
- Sur support papier en mairie annexe de Francin (84, rue du Général Decouz, Francin, 73800 PORTE-DE-SAVOIE), aux jours et horaires d'ouverture au public, soit : les lundis de 13h30 à 18h00, les mardis de 13h30 à 17h00, les jeudis de 13h30 à 17h00, les vendredis de 13h30 à 17h00 ;
- Sur support numérique depuis un poste informatique ouvert à tous, situé en Mairie siège de PORTE-DE-SAVOIE (Les Marches), aux jours et horaires d'ouverture au public mentionnés ci-dessus ;
- Sur support numérique à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4956>

Transmission des observations et propositions

Pendant toute la durée de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra faire part de ses propositions et observations :

- Sur les registres d'enquête publique au format papier établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur et déposés à cet effet à la mairie siège de Les Marches et à la mairie annexe de Francin, aux jours et heures d'ouverture au public mentionnés ci-dessus ;
- Sur le registre dématérialisé hébergé sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4956> ;
- Par courrier électronique adressé à Monsieur le Commissaire enquêteur via le courriel suivant qui lui est spécialement consacré : enquete-publique-4956@registre-dematerialise.fr ;
- Par courrier postal, adressé à Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : *Mairie de Porte-de-Savoie, A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, Révision du PLU - Service de l'urbanisme, 77, place de la mairie, 73800 PORTE-DE-SAVOIE*

Permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public et recevra les observations relatives au projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de PORTE-DE-SAVOIE à :

- La mairie siège de Les Marches :
 - Le lundi 13 octobre 2025 de 8h00 à 12h00
 - Le vendredi 17 octobre 2025 de 8h00 à 12h00
 - Le mardi 04 novembre 2025 de 14h00 à 18h00
 - Le vendredi 14 novembre 2025 de 14h00 à 18h00
- La mairie annexe de Francin :
 - Le jeudi 30 octobre 2025 de 14h00 à 18h00
 - Le samedi 08 novembre 2025 de 8h00 à 12h00

Suite de l'enquête publique

Dans les 30 jours à compter de la fin de l'enquête publique et après examen des observations consignées ou annexées aux registres, le commissaire enquêteur transmettra à Monsieur le Maire son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique :

- En mairie siège de Les Marches et en mairie annexe de Francin aux jours et heures d'ouverture au public, mentionnés ci-dessus ;
- Sur le site internet de la commune de PORTE-DE-SAVOIE à l'adresse suivante : <https://porte-de-savoie.fr/>

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis au conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE pour approbation.